Cette lettre n'était point l'œuvre d'un faussaire ; M. de la Salle y reconnut bien les signatures de ses enfants. A cette lecture, les sentiments les plus divers se pressèrent à la fois en son cœur : l'étonnement, la joie, l'hésitation. L'appel fait à son vœu d'obéissance le fixa. « Je veux obéir aux Frères, dit-il, ils me commandent de retourner à Paris[1]. » D'ailleurs, si la crainte d'aller imposer son autorité à des hommes qui peut-être n'en voulaient pas avait retardé son retour, cette pièce authentique lui montrait, non pas qu'on était prêt à le tolérer, mais qu'on l'appelait, qu'on l'attendait. En vain ses amis de Grenoble essayèrent-ils de le retenir. Fort de la parole même de sœur Louise, il leur répondit, « qu'après avoir si longtemps enseigné l'obéissance par paroles, il était juste de commencer à l'enseigner par pratique. »

Il fit ses adieux à M. de Saléon, son ami, à M. le chanoine Didier, protecteur et confesseur des Frères, aux Religieuses de la Visitation, dans l'église desquelles il avait célébré tous les jours la sainte messe ; puis, ayant donné aux Frères ses derniers avis et les suprêmes témoignages de sa paternelle tendresse, il partit.

Toutefois, avant de rentrer à Paris, il voulut visiter encore quelques-unes de ses communautés[2], et revoir particulièrement celle de Mende. Il n'arriva en effet à Paris que quatre mois plus tard, le 10 août 1714.

[1] Blain, t. II, p. 119. — [2] Ce voyage est certain, d'après la lettre que nous citerons plus loin du frère Barthélemy, p. 534.

§ V

ÉVÉNEMENTS DE MENDE. — S'ILS SONT RÉELS, LEUR GRAVITÉ DOIT ÊTRE ATTÉNUÉE

1714

Avec une humilité digne des Apôtres, les premiers disciples de notre Saint ont transmis à la postérité le récit de traitements injurieux que leurs Frères de Mende auraient infligés à leur père. Ce que les Frères ont magnanimement révélé pour rehausser la gloire de leur fondateur, et pour donner à tous les membres de l'Institut une salutaire leçon, l'histoire n'a pas le droit de le taire. Si nous croyons, contrairement à l'opinion d'historiens récents[1], que les faits racontés sont réels, nous serons du moins heureux d'établir qu'ils n'ont pas eu toute la gravité que Blain leur a donnée[2]. Pour mettre un peu de jour dans un sujet si difficile, il ne sera pas inutile de présenter quelques remarques critiques sur la réalité des événements que nous avons à rapporter, et sur l'époque où ils se sont passés.

Une lettre, écrite le 17 juillet 1714, par le frère Barthélemy à M. Martinot, curé de Mende et supérieur ecclésiastique des Frères, nous met sur la voie[3].

« Monsieur, c'est par l'ordre que j'en ai reçu de M. l'abbé de Brou, notre supérieur de Paris, que j'ai l'honneur de vous écrire pour vous prier de vouloir bien prendre connaissance de ce qui se passe chez nos Frères de Mende, qui ont le bonheur de travailler sous votre autorité à l'instruction d'une partie du troupeau qui vous est confié, et d'être eux-mêmes de vos brebis.

[1] Lucard, *Vie*, t. II, p. 99. *Annales*, 317. — [2] Blain est d'ailleurs assez enclin à l'exagération; à force de commenter les faits, il les défigure. — [3] Cette lettre est aux archives des Frères, copie authentique.

Nous savons par notre propre expérience combien est grand le zèle que vous avez du salut des âmes, et c'est ce qui nous fait espérer que vous voudrez bien prendre toutes les mesures et les moyens de procurer l'ordre et la régularité qu'on dit n'être pas parmi nos dits Frères de votre ville. Car nous avons appris, tant par ce qu'on nous a écrit de Mende que par le frère Isidore, qui en est sorti et a passé par Paris, que le frère Henri traitait mal les Frères..., et qu'il n'y avait plus d'oraison, ny de silence, ny d'autres pratiques nécessaires pour se conserver dans l'esprit de piété et de charité.

« De plus, nous avons appris que le frère Henry faisait courir le bruit que notre Société estait divisée du côté de Paris et qu'il n'y avait plus de régularité, et qu'il faisait tout ce qu'il pouvait pour inspirer à la mère d'un de nos frères de Mende, qui est à Paris, de mander à son fils tout ce qu'il y avait de plus capable de le dégouter de son état, et nous en avons reconnu la vérité par des effets ; et, depuis peu, on nous a encore avertis qu'il a encore dicté une lettre à la mère du frère de Mende, sous le nom de son oncle, pour le débaucher. Enfin nous avons appris qu'il avait traité indignement M. de la Salle, notre instituteur, qu'il l'avait obligé d'abandonner les Frères de Mande. Toutes ces susdites choses, monsieur, pourraient, si vous le jugiés à propos, vous donner occasion de donner avis de la conduite de nos Frères à Monseigneur votre évêque, afin qu'il ordonnât, si Sa Grandeur le jugeait à propos, que quelque personne veillât sur leur conduite.

« J'ai appris que M. de la Salle était parti de Grenoble il y a quelques semaines, pour aller faire la visite des maisons de Provence. Je prends la liberté, monsieur, de vous donner avis que M. le curé de Saint-Sulpice est mort le jour de saint Pierre dernier, en odeur de sainteté, et que M. de Gergy, qui était son vicaire, est maintenant son successeur dans la charge pastorale. J'ay le bonheur d'être, avec un profond respect et beaucoup de reconnaissance, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. *Signé :* frère Barthélemy.

« J'oubliais de vous marquer que nos maisons de la province de Paris étaient conduites par les soins des supérieurs ecclésiastiques locaux, nommés par mes Seigneurs. A Paris, le 17 juillet 1714. Notre frère Antoine prend la liberté de vous saluer très humblement. »

En faisant, dans cette lettre, une large part aux exagérations, il reste néanmoins que des faits regrettables s'étaient passés à Mende, que M. de la Salle y avait été traité irrespectueusement; on l'avait appris à Paris, par des lettres venues de Mende, par le récit qu'en avait fait le frère Isidore, celui sans doute qu'avait congédié le frère Henri. Ces choses ne se disent pas et ne s'écrivent pas sans fondement. Cette lettre ne fait d'ailleurs que confirmer ce que Blain raconte en trois endroits de son livre [1]. Blain, qui n'écrivait que sur des Mémoires rédigés par des Frères, a pu donner aux faits des couleurs trop chargées; mais il n'a pas pu les inventer. D'ailleurs, il a écrit et imprimé son livre sous les yeux du frère Timothée, alors supérieur général. Comme il y est dit que le frère Timothée fut victime lui-même des mauvais traitements du frère Henri, il n'aurait jamais souffert qu'on imprimât, sans que le fond en fût véridique, des histoires où il était personnellement impliqué. Pour ces diverses causes, nous ne pensons pas qu'on puisse mettre en doute, de la part du frère Henri, des procédés regrettables à l'égard des autres Frères et de M. de la Salle en particulier.

Mais si les événements sont certains, leur date n'est pas facile à fixer. Deux motifs nous inclinent à les placer de préférence au printemps de 1714.

Le premier est que le frère Henri fut certainement

[1] Blain, t. II, p. 47-49, p. 93, et p. 98-99.

l'auteur des troubles en question. Cela résulte clairement de la lettre déjà citée du frère Barthélemy. Blain, qui ne le nomme pas, le désigne cependant, lorsqu'il le donne comme « le fils d'un pauvre cordonnier de Picardie, reçu par charité et élevé avec grand soin par la communauté[1] » ; car le frère Henri était originaire de Guise[2], ville de l'ancienne province de Picardie. Or le frère Henri n'arriva à Mende que vers l'automne de 1713 ou dans les premiers jours de 1714 ; nous savons, en effet, qu'il signa encore une quittance, comme directeur aux Vans, le 21 août 1713[3], et les listes des directeurs de Mende ne marquent le frère Henri qu'à partir de 1714[4].

A s'en tenir seulement à la lettre du frère Barthélemy, on pressent que les faits allégués sont de 1714. L'auteur donne l'impression qu'il parle de faits arrivés récemment. Si les événements s'étaient passés durant l'automne de 1713, comment le frère Barthélemy n'en était-il informé qu'un an après? et s'il les connaissait depuis longtemps, pourquoi avait-il tant tardé à écrire ? Sa lettre n'a de sens que s'il y parle de choses qu'il vient d'apprendre, que s'il écrit sous le coup d'une douloureuse surprise. Il est évident que l'affaire est pour lui toute brûlante encore d'actualité.

Il est vrai que Blain les place en 1713, après le séjour de M. de la Salle à Saint-Maximin et avant son arrivée à Grenoble[5]. Cette erreur de date aurait peu de conséquences dans le cas présent, d'autant plus que Maillefer[6] fait passer M. de la Salle directement de Saint-Maximin à Grenoble[7].

[1] Blain, t. II, p. 48. — [2] D'après les archives des Frères, le frère Henri était né à Guise en 1683, et il était entré dans l'Institut en 1700. — [3] *Comptes annuels des Vans*, déjà cités. — [4] *Archives des Frères :* listes communiquées par l'archiviste de Mende, et par M. Pradier, curé de Vallon (Ardèche). — [5] Blain, t. II, p. 98. — [6] Maillefer ne fait aucune allusion aux événements de Mende; mais on sait, et il en a averti ses lecteurs, qu'il a passé sous silence des faits qui eussent été désagréables à certaines personnes. — [7] Ceci est clairement dit dans Blain, t. II, p. 93.

Un seul point, dans notre hypothèse, fait difficulté : le récit de Blain porte que le Saint passa deux mois à Mende. Sans doute, du mois d'avril au mois d'août, l'espace ne nous manque pas pour placer ces deux mois de séjour à Mende. Mais nous ne nous expliquons pas comment le Saint, rappelé à Paris et bien résolu d'y revenir, demeura si longtemps dans une ville où les Frères se montraient rebelles. Peut-être, cependant, l'espérance de les gagner et de rétablir l'ordre fut-elle suffisante pour le retenir ces deux mois.

Quoi qu'il en soit de ce problème de dates, nous essayerons de réduire les faits à leur juste proportion, en les replaçant avec fidélité dans leur cadre historique.

Sous les quatre premiers directeurs, les frères Ponce (1707), Antoine (1708), Timothée (1710), et Bernardin (1713), l'école de Mende paraît avoir donné toute satisfaction. Dans sa visite à Mende, en 1712, le saint fondateur ne reçut que des compliments de la part de l'évêque, des grands et du peuple, et il dut partir à la dérobée pour se soustraire aux honneurs qu'on lui rendait.

Vers la fin de 1713, la situation paraît bien changée. Des trois Frères qui enseignaient à Mende, l'un s'y était installé de lui-même et sans obédience, un autre venait de Marseille, où il s'était montré insolent à l'égard de M. de la Salle. C'est sur ces entrefaites que le frère Henri passa des Vans à Mende; peut-être est-il lui-même celui qui s'empara, sans ordre, de l'école de Mende.

Une communauté ainsi formée ne pouvait être ni fervente ni régulière ; car de tels commencements ne conduisent qu'au relâchement et à l'indiscipline. Averti du désordre, M. de la Salle, qui était alors à Grenoble, dut tout mettre en œuvre pour améliorer la situation et corriger les abus. Mais les ordres venus par lettres et par le visiteur[1] ne servirent de rien : les infidèles s'insinuèrent

[1] Nous savons en effet que, durant son séjour à Grenoble, il écrivit de nombreuses lettres d'administration et nomma des visiteurs dans le

si bien dans l'esprit de l'évêque et des consuls[1], que ceux-ci s'opposèrent énergiquement à tout déplacement de Frères. Cet état d'indépendance dut affliger profondément le cœur du serviteur de Dieu.

Sa présence seule pouvait remédier au mal. C'est pourquoi sans doute, lorsque, au mois d'avril 1714, il eut résolu d'obéir à l'injonction des Frères de Paris, il sentit la nécessité de régulariser cette situation de Mende et se mit en route pour le Gévaudan[2].

Les coupables voyaient bien que leur supérieur exigerait leur départ ; aussi ne négligèrent-ils rien pour persuader aux notables de la ville que leur maintien était nécessaire. Quelle ne fut pas la surprise du serviteur de Dieu, lorsqu'il entendit l'évêque et les consuls lui déclarer, d'un ton plein de hauteur, qu'il ne devait point retirer les Frères qui étaient à Mende, que de nouveaux maîtres mis à leur place seraient impitoyablement renvoyés! M. de la Salle aurait pu répliquer en invoquant, en faveur de son droit, les termes mêmes du testament de M. de Piencourt ; il préféra se taire et attendre du temps une solution pacifique[3].

Malgré ces oppositions, il tint à rester au milieu de ses Frères. Comme leur maison était trop étroite pour lui offrir une chambre convenable, il logea chez les Capucins ; mais, durant le jour, il vivait avec les Frères, partageait leurs exercices de piété et leurs repas, sans manifester la moindre humeur[4]. Leur train de vie était d'ailleurs fort modeste ; car la fondation, qui n'était que de cinq cent dix livres, était au-dessous de ce qu'on exigeait d'ordinaire pour deux Frères[5].

Midi. Blain, t. II, p. 102. — [1] Blain, t. II, p. 47. — [2] Ceci est notre hypothèse; ce n'est dit, ni contredit du reste, nulle part. — [3] Blain, t. II, p. 47. — [4] Ibid., p. 48. — [5] Il y avait quatre cent cinquante livres du testament de M. de Piencourt, et soixante livres de la ville. (Note des Archives des Frères, prise aux Archives départementales de Mende.) On demandait généralement trois cents livres par Frère.

C'est dans cette situation très anormale que, d'après Blain, le frère Henri aurait adressé à son supérieur des paroles outrageantes et l'aurait obligé, par là, à se retirer tout à fait chez les Capucins[1]. En même temps, il aurait renvoyé le troisième Frère[2], sans doute pour vivre moins à l'étroit avec la rente si modique qu'il recevait; et, pour vaquer aux soins du ménage, il aurait pris une servante[3], contrairement aux usages de l'Institut.

Il nous est impossible de déterminer la nature et la gravité de cet acte d'insubordination. Comme il n'a certainement pas eu, nous le prouverons tout à l'heure, les conséquences que Blain lui attribue, il y a lieu de croire que ce biographe en a aussi exagéré la portée.

Sur ces entrefaites, le frère Timothée arriva à Mende. Il venait de Marseille, où, le noviciat s'étant complètement vidé, sa présence n'y était plus nécessaire. Rendu libre par la malice des ennemis de l'Institut, il venait offrir au fondateur son dévouement et ses forces. Il alla droit à la communauté des Frères, espérant y trouver M. de la Salle. Sa surprise fut extrême, lorsqu'il apprit que le supérieur n'était plus là, et qu'il n'y avait pas plus de place pour lui que pour M. de la Salle.

Dès qu'il eut découvert la retraite de son père, il alla se jeter à ses pieds, et lui dit assez par ses larmes quels étaient ses sentiments de douleur, de filiale tendresse et d'absolu dévouement. Le Saint ne s'étonna point que le noviciat de Marseille fût détruit, car il s'y attendait. Il s'étonna seulement qu'on ne l'eût pas totalement oublié lui-même. Il dit au frère Timothée en l'embrassant : « Dieu soit béni, mon cher Frère! Hé! à quoi pensez-vous de vous adresser à moi? Ne connaissez-vous pas mon insuffisance à commander aux autres? Ignorez-vous

[1] Blain, t. II, p. 99. — [2] Ibid., p. 49. — [3] Ibid., p. 49. C'est sans doute ce qui fit dire que le frère Henri pensait à se marier. Nous croyons que le Frère renvoyé alors était le frère Isidore, qui raconta à Paris ce que nous avons lu dans la lettre de frère Barthélemy.

que plusieurs Frères paraissent ne vouloir plus de moi, et que c'est pour moi que ces paroles de l'Évangile semblent être dites : *Nolumus hunc regnare super nos,* nous ne voulons plus de lui pour supérieur? Ils ont bien raison, ajouta-t-il, car je suis incapable de l'être[1]. »

Telle était l'humilité du Saint, au temps même où il semble qu'il dût être ému par l'indélicatesse de l'un de ses fils. Mais plus il paraissait abaissé, plus sa vie devenait féconde.

Lorsque le frère Timothée se présenta, M. de la Salle n'était déjà plus chez les Capucins; il se trouvait dans la maison de Mlle de Saint-Denis[2].

Mlle de Lescure de Saint-Denis était une personne de noble race, qui consacrait sa vie, aussi simplement que généreusement, à l'éducation des filles pauvres de la ville et de la campagne ; elle accueillait principalement les nouvelles converties et celles qui désiraient se convertir. L'arrivée de M. de la Salle à Mende fut pour elle une bonne fortune ; car elle s'empressa de prendre ses conseils pour fixer les règles de sa communauté, et elle se fit une joie de l'inviter à catéchiser ses enfants. A peine eut-elle appris le traitement dont il avait été l'objet, qu'elle lui offrit dans sa maison le logement et la table. Elle eut la consolation de lui donner asile, et elle mit tout en œuvre pour le retenir à Mende[3].

Mais le Saint n'eut garde d'accéder à ses désirs, car la volonté de Dieu l'appelait autre part. Il accepta seulement le cheval qu'elle lui donna pour adoucir les fatigues d'un long voyage.

Nous croyons qu'après ces deux mois de séjour, il laissa les affaires de Mende en meilleur état. Suivant

[1] Blain, t. II, p. 98. Maillefer, p. 245, place cette visite du frère Timothée à Saint-Maximin en 1713; Blain la place aussi en 1713, mais à Mende. Nous ne pouvons que citer le fait, sans résoudre la difficulté. — [2] Blain, t. II, p. 99. — [3] Cf. André, archiviste de la Lozère, *Notice historique sur le couvent des dames de l'Union chrétienne.*

Blain, les Frères de Mende seraient demeurés insoumis jusqu'en 1721, et ils auraient vécu dans une sorte de schisme jusqu'au moment où ils succombèrent victimes de la peste[1]. Mais cette version du biographe est inadmissible ; car des faits qui suivirent il résulte clairement que l'école de Mende resta liée à l'Institut, et que le frère Henri fut, depuis lors, un maître fidèle à son devoir et à sa vocation. A notre avis, si le frère Henri offensa gravement son supérieur à Mende, il en eut du repentir, et peut-être M. de la Salle put-il, même avant son départ, lui donner son pardon et lui rendre ses bonnes grâces.

En effet, la lettre suivante, écrite par M. de Brou au curé de Mende, le 5 octobre 1714, c'est-à-dire quelques mois plus tard, jette un grand jour sur la situation :

« J'ai rendu compte à M. de la Salle, monsieur, de ce que vous me faites l'honneur de m'écrire. Il me paraît assez embarrassé de fournir de bons Frères dans votre ville en la place de ceux qui vous manquent. Cependant il a beaucoup d'affection pour soutenir cette école, et se propose d'y pourvoir incessamment. Voilà tout ce que je puis vous mander sur ce sujet ; car, depuis qu'il est à Paris, je crois devoir m'en remettre à lui du gouvernement de sa société, dont je n'ay pris soin qu'en son absence. Je vous asseure, mon cher monsieur, de mes très humbles respects[2]. »

Cette lettre prouve que l'école de Mende n'avait point rompu ses relations avec le centre de l'Institut. Le frère Henri, resté seul à Mende, était certainement revenu à de meilleurs sentiments, puisqu'il n'y est point question de révolte; la douceur de M. de la Salle avait dû gagner cet homme, qui avait eu un moment d'oubli. Un seul collaborateur, le frère Hilaire, lui fut adjoint. M. de la

[1] Blain, t. II, p. 49. — [2] Copie aux Archives des Frères.

Salle manquait probablement de sujets; d'ailleurs, la pension, nous l'avons vu, suffisait à peine pour deux maîtres.

Dès lors, le frère Henri, aidé du frère Hilaire, demeura fidèle à sa vocation : aussi longtemps que tous deux tinrent l'école, ce fut bien nettement en qualité de Frères des Écoles chrétiennes. Les listes des maîtres ne supposent aucune interruption jusqu'en 1721 [1].

Le 27 décembre 1716, tous les deux signèrent un acte d'adhésion à l'assemblée générale qui devait se tenir à Saint-Yon l'année suivante; ils étaient donc en communion d'idées et de sentiments avec le reste de l'Institut [2].

Enfin, en 1721, lorsque la peste commença à exercer ses ravages dans la ville de Mende, les deux Frères se livrèrent, avec un dévouement bien digne de fervents religieux, au soin des pestiférés. Dans une délibération du 21 septembre, le Conseil municipal nomma le frère Henri, pour faire, avec un prêtre, les distributions de secours aux malades [3]. Il mourut, le 14 octobre suivant, « aux infirmeries des pestiférés de ladite ville, au service desquels il s'était consacré [4]. » Quelques jours plus tôt, le 28 septembre, le mal avait emporté son confrère [5].

Après deux ans de vacance, l'école de Mende fut reprise [6]; elle entra dans une voie de grande prospérité, et les Frères y obtinrent de grands succès. La bénédiction de Dieu fut le prix des souffrances qu'y avait endurées le serviteur de Dieu et de l'héroïque dévouement que les Frères, revenus d'un égarement momentané, déployèrent dans l'exercice de la charité.

En résumé, si un Frère de Mende, au moment où l'Institut traversait une crise générale, commit un acte d'infidélité, la faute fut passagère, et la réparation fut éclatante.

[1] Listes que nous avons citées plus haut. — [2] Procès-verbal de la visite des maisons de l'Institut, par le frère Barthélemy : copie authentique aux Archives des Frères. — [3] Extrait des délibérations, 21 septembre 1721. — [4] *Archives municipales de Mende*, GG, nº 42. — [5] Ibid., nº 42. — [6] *Archives municipales de Mende*, BB, nº 10.

§ VI

MORT DE M. DE LA CHÉTARDYE. — ARRIVÉE DE M. DE LA SALLE A PARIS. — HISTOIRE DU CHEVALIER D'ARMESTAT

1714

Pendant que M. de la Salle achevait ses courses apostoliques dans le Midi, la mort de M. de la Chétardye, curé de Saint-Sulpice, facilita, sans aucun doute, son retour.

Déjà nous avons eu l'occasion de mettre en relief la grande vertu de M. de la Chétardye. C'était un des prêtres les plus éminents du clergé de Paris et de la Compagnie de Saint-Sulpice. Pour ses travaux littéraires, il avait reçu de Clément XI les plus flatteuses approbations. Dans son immense paroisse, son zèle embrassait toutes les âmes, et son inépuisable charité se prodiguait à tous les pauvres. Son grand cœur et sa foi vive ont laissé leur empreinte dans son testament [1].

« Je souhaite, dit-il, qu'on me recommande aux prières du saint clergé et de messieurs et dames de la paroisse, les suppliant de se souvenir de moi devant le Seigneur, et les conjurant de me pardonner, si j'ai manqué à quelqu'un de mes devoirs à leur égard, ou de ne leur avoir pas donné le bon exemple auquel j'étais tenu, ou de ne leur avoir pas été assez utile devant Dieu et devant les hommes... Je déclare n'avoir ni or ni argent qui m'appartiennent en propre, car j'ai abandonné le revenu annuel qui m'aurait pu revenir personnellement, pour faire subsister notre Communauté, qui sans ce secours

[1] Simon de Doncourt, *Remarques historiques*, t. III, p. 910. Le testament y est en entier.